

■ MESSAGE DE LA PRESIDENTE

Eduquer, que signifie cette fonction aujourd'hui ?

Il est difficile d'en parler sans évoquer brièvement l'histoire. Au travers des siècles, l'état d'enfant ou la période précédant celle de l'adulte était considérée selon les critères et les intérêts sociopolitiques du moment. Ainsi, l'enfant est pensé par l'adulte et n'existe pas en tant que personne et n'est pas davantage considéré. Il est tantôt la continuité de l'espèce humaine tantôt celle de la lignée familiale. Avec la chrétienté, l'enfant est vu comme porteur du péché originel et mauvais, donc il fallait le dresser pour le rendre meilleur. Nombre de châtiments sont originaires de cette époque.

On observe aussi, au travers de l'histoire, que l'enfant représente une force de travail et qu'il est utilisé très jeune pour de gros travaux, d'où notamment une mortalité importante.

Il faudra le processus de l'individualisation, à l'époque des lumières, pour que l'enfant soit progressivement valorisé et qu'on s'intéresse à lui en tant qu'être humain à éduquer, et plus tard, en tant qu'être en devenir. Depuis, l'évolution est constante, l'enfance est considérée et protégée. L'enfant devient sujet à part entière mais sujet différent de l'adulte car il possède son propre fonctionnement, ses propres compétences, ses motivations, etc....

Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'enfant est-il encore cet être aux particularités distinctes de l'adulte ? Toutes les nuances existent selon l'évolution et les besoins des sociétés mais chez nous, ce qui prédomine, c'est « l'absence de l'enfance » ou plus précisément d'une conscience de l'enfance. Dès lors, l'enfant est traité comme un adulte et, de la même façon, il reçoit et peut accéder à toutes les informations et images, on lui demande d'être performant et de réussir dans tous les domaines qu'il aborde, il est sollicité de toutes parts, doit maîtriser internet, prendre des décisions sur sa vie, son avenir, etc....une vie chargée de soucis et d'angoisses, et en même temps il devrait être cet enfant joyeux, insouciant et spontané..... En réalité ne demeure-t-il pas une victime mais cette fois de notre ère de consommation en tout genre ?

Il est temps de repenser nos modèles et conceptions éducatives, et d'offrir à nos enfants le droit de grandir et de se développer, et de les protéger de la décadence qui s'installe depuis quelques décennies et qui sera la perte de l'humanité.

La responsabilité des représentants politiques est grande car c'est à eux de donner les impulsions nécessaires pour offrir à l'humanité un avenir.

Chers membres, chers collaborateurs, vous tous qui participez à notre œuvre, merci de votre soutien. Merci également à la Loterie Romande pour son appui sans cesse renouvelé, à la Fondation Saint-Raphaël, ainsi qu'à l'État du Valais et à la Confédération.

Danièle Pommaz

■ MESSAGE DU DIRECTEUR

2012 a été, entre autre, année de l'examen quadriennal par l'Office Fédéral de la Justice. Cette rencontre a provoqué une nécessité de réadapter notre prise en charge sous certains aspects. Dans l'ensemble, nos prestations sont reconnues comme bonnes et la marche de l'Institut en soi n'est pas remise en cause. Pour comprendre l'enjeu financier de cette visite, il faut savoir que l'OFJ contribue au fonctionnement de l'Institut pour une somme de fr. 1'300'000.-- environ. Cela permet de réduire de fr. 50.-- par jour les participations des cantons aux journées de placement des jeunes. Pour ce qui est du Valais, cela représente plus de 12'000 journées.

Lorsque les représentants de l'Office interviennent, cela se fait sur la base d'objectifs posés quatre ans auparavant. A titre d'exemples, cela peut être de réviser les références théoriques du concept, de l'accueil, d'actualiser les bases légales de placements, préciser les critères d'admission ou d'exclusion, ou encore la mise en pratique de nouveaux outils pédagogiques. Résultat : ce qui a été demandé en 2008 a été réalisé à satisfaction.

La deuxième partie de cette visite consiste à travailler sur des axes d'amélioration pour les quatre ans à venir. Si le travail accompli et la méthode pratiquée en général sont considérés comme bons, il y a eu un aspect qui a demandé des changements immédiats.

L'Institut gère quatre centres. Par souci de synergie, la gestion des week-ends et des vacances se faisait par paire de centres, selon la situation géographique (Champlan et Sion). Les jeunes se voyaient déplacés pour dormir dans un autre centre et même devaient déménager de leur structure d'accueil pendant l'été car les locaux étaient loués à d'autres organismes. Ce mode de faire a été dicté par deux faits : le manque de personnel et le nombre réduit de jeunes pendant les périodes hors scolarité.

C'est là que l'OFJ intervient en termes de demande qualitative. Le jeune, qui est déjà déraciné de sa vie sociale et familiale, doit pouvoir bénéficier de stabilité dans la prise en charge et ne pas être déplacé pour des raisons organisationnelles. Il doit pouvoir compter sur un lieu où il construira ses propres repères, vivra son intimité tout au long du placement. Concrètement, cela a demandé de renforcer notre organigramme de 3,2 postes. Sans l'activation de ces forces nouvelles, l'OFJ n'accorderait pas la reconnaissance dès 2013.

Cela veut dire une augmentation du fonctionnement d'environ fr. 350'000.-- soit 55% pour le Valais et le solde pour le placement des autres cantons de Romandie, via la facturation des journées. Afin de réaliser ce projet, l'Etat du Valais a sollicité un apport financier de l'Association pour l'année 2013. Cette dernière participera à hauteur de fr. 80'000.-- mais seulement si le canton est déficitaire en 2013 et s'il s'agit d'une contribution unique. Pour l'institution, cet ajout amène une plus-value certaine dans la sécurisation de la pédagogie mais demande une refonte des horaires des équipes, l'accueil de nouveaux collaborateurs et donc un réajustement des collaborations. C'est beaucoup d'énergie. Nous remercions le personnel pour son investissement.

En 2012, l'Association aura encore participé à hauteur de fr. 100'000.-- aux placements valaisans, ceux-ci n'étant couverts qu'à 65% par le Canton. C'est lourd pour un organisme dont les cotisations des membres atteignent juste fr. 30'000.-- annuels. Le solde est pris directement sur le rendement du patrimoine de l'Association. 2013 devrait être l'année où le Canton prendra en charge la totalité des frais de journées mandatées à l'ISR. C'est un soulagement pour l'Association qui devra certainement participer de manière importante

aux futures nécessités de rénovation, 15% environ sur un projet qui avoisinera les fr. 3'500'000.--.

Les collaborateurs et la direction de l'Institut remercient le Comité pour son soutien dans les nombreux projets en cours, la Loterie Romande qui a d'ores et déjà promis fr. 200'00.-- pour les projets de rénovation, ainsi que notre partenaire principal, l'Etat du Valais par le biais du Service Cantonal de la Jeunesse.

Christian Bader

■ **NOUVELLES DES CENTRES**

Le Centre pédagogique et scolaire de Champlan, par M. Philippe Petigas, Chef de Centre

Les difficultés engendrées par la période de l'adolescence et de la préadolescence dans notre société provoquent toujours plus d'inquiétude et de questionnement. Les jeunes nous confrontent à l'intensité accrue de leurs comportements agressifs, réfractaires. Nous devons faire preuve d'imagination, de créativité pour proposer à ces jeunes un espace sincère, chaleureux, source d'apprentissage dans l'acquisition de connaissances scolaires, de responsabilisation et d'autonomie.

Au Centre pédagogique et scolaire, nous avons ressenti ces changements. Une vie communautaire, c'est aussi des débordements, des exclamations qui dérapent et dont les issues peuvent être dangereuses. Nous pouvons ainsi noter quelques points principaux et révélateurs des difficultés qui touchent nos jeunes, à savoir : l'intensité accrue des comportements déviants ou le dépassement accentué des limites fixées par l'adulte, ou encore l'immaturité face à un processus d'orientation. Ces problématiques font partie de notre quotidien, elles nous obligent à nous questionner sur notre action éducative. Afin d'apporter un soutien aux équipes, nous travaillons en supervision, ce qui permet la remise en question, la recherche de solutions ainsi qu'un important travail sur la cohérence des équipes. L'anticipation et la prévention constituent deux piliers importants de notre action.

Nous sommes devenus performants dans l'accompagnement de jeunes adolescentes. Le centre a accueilli neuf jeunes filles. Cette augmentation de la proportion filles/garçons a modifié la dynamique du centre tant dans les relations jeune/jeune, jeune/adulte et bien sûr adulte/jeune. Nos outils pédagogiques et éducatifs ont été développés, affinés afin de correspondre aux problématiques de chacun.

Nous apprécions cette nouvelle énergie insufflée par la gente féminine. Nous lui proposons des activités, des stages d'orientation professionnelle en rapport avec les qualités, les dispositions qu'elles présentent.

En 2012, nous avons accueilli deux externes dans le but de préparer leur retour dans le système scolaire normal. Ces deux élèves sont promus dans la classe supérieure, ce qui a nécessité de mettre en place des cours d'appui personnalisé afin de les soutenir. Sept jeunes ont pu rejoindre une école ou un cycle sur le lieu d'habitation grâce au soutien que

nous leur avons apporté à consolider leurs bases scolaires et sociales.

Nous avons accueilli 51 jeunes sur l'ensemble de l'année, en renouvelant presque la moitié de l'effectif de nos jeunes à la rentrée scolaire 2012. Le taux de Valaisans est stable et constitue 50% de nos jeunes. Les placements pénaux représentent également la moitié de nos dossiers. Notre taux d'occupation est supérieur à 90%, ce qui correspond aux critères de l'OFJ. Suite à la visite de ce service, nous avons modifié notre façon de faire dans la prise en charge des jeunes. Durant les temps hors scolarité, les jeunes conservent leur chambre. Les synergies avec le Centre de préformation mixte sont devenues ponctuelles, réservées principalement aux projets institutionnels. Nous n'accueillerons donc plus la colonie des diabétiques durant l'été.

Nos stratégies éducatives se développent, nous utilisons de nouveaux outils éducatifs et pédagogiques. Nous sommes dans la phase d'application des périodes au niveau de l'internat, procédure qui confirme et met en valeur les compétences dont disposent les jeunes. Sur le plan scolaire, nous sommes également dans la phase d'application du PER, concept développé par le département de l'éducation. Est-il besoin de rappeler son utilité pour une institution qui travaille sur les bases d'un concordat romand en ce qui concerne l'éducation spécialisée.

La "Commission sexualité" est le résultat d'une réflexion des collaborateurs, confrontés aux contextes de mise en danger de nos jeunes : le document est en consultation dès ce jour auprès du collège de direction. Nous soulignons l'important travail effectué et la qualité de celui-ci par les membres de cette commission. Nous les remercions pour leur engagement.

Nous gardons cependant cette approche qui nous caractérise au travers d'expériences de vie originelles. Dans cette optique, nous avons maintenu la « Haute Route : Cabane des Dix, de Prafleuri et deux jolis sommets..... » avec une dizaine de jeunes de tous les centres. Cette pédagogie par l'aventure est toujours prisée malgré l'effort intense qu'elle nécessite. Les jeunes sont toujours avides de découvrir un nouvel environnement et sont fiers de s'incrimer dans une activité périlleuse, magique de par les paysages qu'elle propose.

En ce qui concerne les lieux d'accueil, nous poursuivons la mise en conformité des locaux de l'internat du CPS, aux normes de sécurité (incendie). Nous poursuivons l'aménagement de ces locaux, entretien, réfection des pièces communes, des chambres. Nous espérons, dans un avenir proche, terminer la mise en valeur des salles de classe.

Le Centre de préapprentissage de Sion, par M. Philippe Tamarcaz, Chef de Centre

L'adolescence est certainement la période la plus favorable à l'apparition de l'échec. Cette notion d'échec apparaît systématiquement dans toutes les anamnèses de nos pensionnaires. Ces jeunes gens se retrouvent en décalage avec les normes sociales qui caractérisent notre société. Cette situation transitoire, que je compare à une exclusion, confine ces adolescents à un rôle de spectateurs de la société. Ces derniers vont s'identifier à des pairs ou à un groupe d'appartenance qui ne le jugera pas pour ses compétences mais plutôt pour sa loyauté. Plus cette période perdure, plus le décalage s'accroît. On parle alors de rupture scolaire, de rupture familiale et parfois de rupture

professionnelle. C'est une période de crise où tous les choix du monde des adultes s'établissent, s'imposent à l'adolescent. Ses aspirations s'élèvent alors que sa situation devient de plus en plus défavorable. Il aura tendance à étendre les conséquences d'un échec à l'ensemble de sa personnalité. Ce qui se traduira par des répercussions psychologiques importantes observées chez la plupart de nos pensionnaires (fragilités intellectuelles, vulnérabilité affective, rupture avec le milieu familial...). Dans ces conditions, s'il est un mot particulièrement important que nous devrions retenir pour qualifier, ou même définir, en partie, notre prise en charge au quotidien, c'est peut-être "l'accueil". Ce dernier est décrit comme une cérémonie ou une prestation réservée à un nouvel arrivant. Cela consiste généralement à lui souhaiter la bienvenue et à l'aider dans son intégration ou ses démarches.

Une place prépondérante sera donnée au dialogue et à l'écoute. L'accueil prend donc toute son importance dans notre prise en charge afin de permettre à nos pensionnaires, dans un laps de temps qui doit être conditionné par leurs problématiques, d'adhérer à notre programme. Il faudra élaborer et mettre en œuvre une pédagogie de la réussite qui prendra en compte le vécu familial et culturel des élèves, leurs acquis, leurs motivations, leurs capacités d'apprentissage, de vie en groupe et de créativité.

En 2012, le Centre de préapprentissage a accueilli 43 jeunes sur l'ensemble de l'année. Si ce nombre correspond à la moyenne depuis 2009, année de la mise en œuvre des deux groupes au CPA, l'année 2012 est, au niveau hôtelier l'une des plus mauvaises depuis une dizaine d'années. En effet, avec un taux d'occupation d'environ 80%, le CPA n'atteint pas les objectifs voulus par le Canton du Valais (85%). L'année 2011 s'étant terminée avec seulement 8 jeunes, il a fallu, dès janvier 2012, intégrer de nouveaux jeunes. 20 stages d'admission ont été réalisés sur la seule période de janvier à juin 2012. Mais dans le même temps, il y a eu 14 fins de placement. Bref, un début d'année mouvementé qui s'est ensuite stabilisé sur le deuxième semestre.

Le canton de Genève comptabilise à lui seul environ 48% des placements, suivi par le canton du Valais 25%. Nous constatons une très nette baisse des placements du canton de Vaud en lien avec une nouvelle politique qui incite les services placeurs à placer leurs jeunes dans le canton soit environ 9% (4 jeunes). Dans la même proportion, il y a les cantons de Neuchâtel et de Fribourg. L'année 2012 a eu également la particularité d'accueillir des jeunes de tous les autres cantons romands soit le Jura, le Jura bernois, et même du Tessin.

Le taux de placements pénaux avoisine les 76%; il est de ce fait en légère augmentation cette année. 28 jeunes ont quitté le Centre de préapprentissage pendant l'année 2012. 4 d'entre eux sont partis avec une place d'apprentissage ou une solution de suivi socioprofessionnel (Orif, Cofop, Sky, Repuis...). 6 autres sont rentrés dans leur famille avec leur orientation professionnelle accomplie et le programme du CPA terminé. Pour 9 d'entre eux, le placement s'est interrompu pour des mauvais comportements ou une non adhésion à notre programme, et enfin pour les 9 restants, soit leur placement s'est interrompu après le stage d'admission, soit ils n'ont jamais intégré notre structure.

2012 a vu le départ d'un éducateur et d'un veilleur qui ont été remplacés par deux nouveaux collègues à qui je souhaite la bienvenue. Au niveau des ateliers, nous avons également accueilli un stagiaire qui débutera sa formation de maître socioprofessionnel l'année prochaine à L'Arpi.

Je profite de la présente pour féliciter MM. David Philipoz et Rocco Di Piano qui ont terminé leur formation d'éducateur social en 2012.

Je tiens par ailleurs à remercier mes collègues du CPA pour le travail accompli tout au long de l'année, ainsi que tous les collègues de l'ISR pour leur participation à la soirée de Noël au CPA que nous avons voulue caritative et haute en couleurs. Cette soirée, dédiée à M. Olivier Lorétan décédé en 2011, a rapporté fr. 700.-- environ que nous avons pu ajouter aux divers montants collectés pendant l'année. Nous avons ainsi remis à son épouse et ses enfants un montant global de fr. 2'500.--. Merci encore à tous les participants à cette action.

Le Centre de préformation mixte de Champlan, par M. Régis Héritier, Chef de Centre

L'année 2012 a été marquée par une complexification des situations accueillies au CPM.

De manière générale, et ce depuis quelques années, la plupart des placements se prolongent et atteignent facilement 15 à 18 mois, voire plus pour certains. Parallèlement, des situations urgentes nous sont adressées, avec pour objectifs principaux de restreindre les mises en danger et de définir les bases d'un projet en quelques petits mois.

Dans les deux cas, les jeunes sont très déstructurés, angoissés, abîmés par des histoires de vie difficiles dont ils sont parfois victimes et le plus souvent co-acteurs. Ils peinent à reconnaître l'adulte comme une personne de référence, fiable, à l'écoute, disposée à les soutenir dans leur cheminement personnel. Le lien éducatif prend du temps à s'établir, les adultes sont fréquemment et longtemps malmenés avant que le respect et la collaboration ne se mettent en place.

Les objectifs généraux des placements et le temps à disposition pour les travailler diffèrent considérablement et stimulent les ressources de l'équipe d'intervenants. Ainsi, la créativité, la réflexion, la faculté d'adaptation, les qualités relationnelles, l'engagement quotidien des professionnels sont largement sollicités. Je tiens d'ailleurs ici à remercier et féliciter l'ensemble de l'équipe pour ses excellentes prestations.

Les séances d'art-thérapie se sont poursuivies tout au long de l'année, à raison de deux heures par semaine. Au travers d'activités différenciées, les participants ont effectué une approche individuelle dans le but d'exprimer leurs émotions, d'aborder des points sensibles, de travailler au développement de l'estime de soi et de la confiance en soi. Les séances sont préparées en amont avec l'art-thérapeute afin de cibler des besoins particuliers pressentis par l'équipe éducative ou exposés par le jeune.

Les contacts et préparatifs en vue de l'intégration dans le programme du CPM d'ateliers de thérapie avec le cheval ont abouti à une collaboration qui débutera en février 2013. Là encore, il s'agit de développer pour nos jeunes une activité thérapeutique avec un vecteur autre que le langage.

Les objectifs de centre pour 2012 étaient centrés sur l'application rigoureuse des périodes du placement et des connaissances pratiques. Une nette amélioration se fait sentir, mais la systématique fait encore défaut. Le travail sur le Concept suite aux modifications demandées par l'Office Fédéral de la Justice est en cours, ainsi que le développement et

le renforcement des collaborations avec le Service de Psychiatrie-Psychothérapie de l'Enfant et de l'Adolescent de Sierre. Les collaborations avec les partenaires des placements (familles, services placeurs, tribunaux des mineurs) font l'objet de tous nos soins.

En 2013, le CPM poursuivra les objectifs suivants :

- Evaluer les collaborations et les apports de la thérapie avec le cheval
- Systématiser les connaissances pratiques et la formalisation des périodes
- Intégrer les nouveaux intervenants et stabiliser l'équipe
- Visite d'une institution au printemps.

En 2012, le CPM a accueilli quinze jeunes, soit six de moins qu'en 2011. Sur l'année, huit jeunes ont quitté le centre. Deux d'entre eux ont intégré un milieu fermé et deux autres ont poursuivi leur parcours institutionnel dans une autre structure. Une jeune fille est retournée dans son pays d'origine. Trois ont regagné leur milieu familial, dont deux sans perspective professionnelle aucune et un avec un projet d'études supérieures.

Le taux d'occupation de la structure se monte à 95,65% et peut être qualifié de bon. Ainsi, 3'142 journées ont été réalisées. La part des placements valaisans atteint 46.98%, soit une diminution de 4.17% (99 journées) par rapport à 2011. La proportion des placements genevois représente 40.99% du total des journées, le solde (12.03%) incombant aux Vaudois.

L'équipe d'intervenants a vu le départ de son maître socioprofessionnel pour une autre institution.

Le Foyer pour jeunes travailleurs de Sion, par M. Christophe Jordan, Chef de Centre

Comment préparer un jeune à acquérir une autonomie suffisante lui permettant d'avoir une vie socioprofessionnelle adéquate ?

Cette question, nous nous la posons sans cesse lorsqu'un jeune arrive au terme de son cursus de prise en charge au Foyer pour jeunes travailleurs. Qu'il retourne dans sa famille ou qu'il parte dans un logement indépendant, dans la plupart des cas, le jeune poursuit son rythme de vie débuté au Foyer. Nous préparons donc le pourtour social au changement de son statut. Il va sans dire que nous avons la crainte « que la machine se grippe » et que tous les efforts entrepris pendant des mois soient voués à l'échec, par manque de maturité et de responsabilité de la part du jeune, par manque de contrôle de la part des adultes (parents, patrons, tuteurs,...).

Il y a donc un constat que nous pouvons faire grâce aux rencontres réalisées avec d'anciens jeunes, leurs parents, leurs patrons, les services sociaux... et de nous faire la réflexion suivante : il semble manquer une prise en charge de transition entre le Foyer pour jeunes travailleurs et le retour à l'indépendance socioprofessionnelle des jeunes. En effet, si l'on constate qu'un jeune peut très bien fonctionner dans un cadre relativement strict, il peut vite être déstabilisé par la diminution voire le manque de retours positifs et/ou négatifs sur ses actes quotidiens.

Les objectifs 2012 ont été en partie réalisés. Nous avons eu une bonne participation des jeunes et des adultes aux connaissances pratiques. Le fait de les inclure à l'horaire quotidien permet une meilleure acquisition de ces compétences. Par manque de temps, il est difficile de les dispenser à tous nos jeunes. Nous avons pu opérationnaliser le système des périodes, processus qui régit la progression du jeune.

Au 1^{er} semestre 2012, nous avons suivi 11 apprentis ; 10 d'entre eux ont réussi leur année d'apprentissage. Cette réussite vient du fait que, comme en 2011, nous avons renforcé les appuis scolaires à raison de deux fois par semaine, par un enseignant spécialisé et avec l'aide des éducateurs. Une relation étroite avec les enseignants des Centres professionnels permet d'avoir un suivi adéquat. Concernant la formation pratique dans les entreprises, nos jeunes rencontrent des difficultés inhérentes à leur formation, mais qui ne sont pas plus conséquentes que pour n'importe quel apprenti. Il faut dire que nous consacrons beaucoup de temps à coordonner les prises en charge avec les patrons et/ou responsables d'entreprises.

En 2012, le Foyer pour jeunes travailleurs a accueilli 24 jeunes, 14 garçons et 10 filles. 11 jeunes sont partis durant l'année, 7 d'entre eux étaient en possession d'un contrat d'apprentissage, 2 ont été admis dans une autre institution et 2 autres sont rentrés à la maison sans emploi. Ces 2 derniers ont commencé une formation qu'ils n'ont pu mener à terme pour des raisons d'instabilité du comportement. Par ailleurs, comme ils avaient atteint l'âge de la maturité, il a été décidé, d'entente avec le service, de ne pas poursuivre le placement.

Nous avons réalisé 5128 journées. Cela représente un taux d'occupation de 83%. Comme pour les années précédentes, l'internat a été quasi complet sur l'année. 4 jeunes ont vécu en studio, selon différentes périodes. 12 demandes de placement nous ont été adressées dont 6 ont été acceptées. 3 demandes ont été refusées par manque de place, 3 autres pour des critères d'admission.

Nous avons enregistré 4697 journées valaisannes, 366 journées vaudoises, 41 journées bernoises et 26 journées genevoises. Sur les 24 jeunes accueillis, 10 nous ont été adressés par le Tribunal des mineurs. Les 14 autres placements sont civils ou sociaux. Cette statistique n'est pas constante, le ratio placement pénal/civil varie d'année en année.

Après plusieurs années de stabilité dans l'équipe éducative du Foyer, nous avons enregistré deux départs. Nous avons pu bénéficier d'un renforcement de la prise en charge de nos jeunes suite à la visite de l'OFJ en septembre 2012. 130% de postes supplémentaires nous ont permis d'engager un enseignant spécialisé à 15%, un éducateur spécialisé à 90% et 25% ont été répartis sur l'équipe éducative. Cet apport de nouvelles personnes redéfinit la dynamique à suivre.

Concernant les objectifs 2013, nous allons porter une attention toute particulière sur l'intégration des nouveaux collaborateurs. Pour ce faire, nous allons mettre en place des supervisions d'équipe, à raison d'une rencontre toutes les six semaines. Nous allons également organiser une nouvelle formule d'enseignement des connaissances pratiques, à savoir un après-midi par semaine, sous la responsabilité de deux éducateurs. La poursuite des cours d'appui scolaire, ainsi que l'application des périodes sont également deux axes de travail prioritaires.

L'exercice du métier d'éducateur, d'enseignant, de maître socioprofessionnel est parfois malaisé. Afin de parer un peu ces moments difficiles, Saint-Raphaël cultive, depuis des

années l'échange professionnel, le décloisonnement, les renforcements vers l'extérieur. Nous sommes convaincus que chaque jeune a un potentiel d'insertion suffisant pour s'intégrer dans des groupes sociaux aussi différents les uns des autres. L'ensemble du personnel du Foyer pour jeunes travailleurs en est convaincu, ce qui facilite grandement la prise en charge de nos jeunes. Je tiens à les remercier sincèrement de leur investissement.

■ **RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR**

2012, l'année de l'information

Je crois pouvoir résumer l'essentiel des soucis de l'administrateur de l'Institut Saint-Raphaël, durant l'année 2012, à la gestion de l'information – et plus particulièrement à l'outil véhiculant cette information.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2012, notre administration a adhéré à la solution informatique qui lui était proposée par les services de l'Etat du Valais pour la gestion administrative des dossiers de nos jeunes et notre comptabilité. Cette application informatique, appelée VALOGIS, consiste en un serveur situé dans les locaux informatiques de l'Etat du Valais, serveur sur lequel est installé le logiciel lui-même. Nous nous connectons à ce serveur via internet.

L'idée de départ de VALOGIS est de permettre à l'Etat d'avoir un accès aux données financières résumées des institutions et de pouvoir gérer et suivre les dossiers des résidents – il est en effet assez courant qu'un jeune passe d'une institution à une autre, voire d'un service de l'Etat à l'autre. Les institutions dépendantes du Service de l'Action Sociale, du Service de l'Enseignement Spécialisé et du Service Cantonal de la Jeunesse se voient, elles, offrir l'opportunité de travailler avec un logiciel commun. A terme, pratiquement toutes les institutions dépendantes de l'un des services précités seront intégrées à VALOGIS, soit une trentaine d'établissements.

Les divers modules de l'application ont nécessité la mise en place de paramètres assez conséquents. Ce travail de fourmis a été réalisé dans les derniers mois de l'année 2011, ainsi que les divers tests. Nous sommes assez fiers d'avoir réussi ce challenge et d'être à ce jour l'une des institutions les plus impliquées dans ce projet, puisqu'utilisant pratiquement tous les modules mis à disposition.

A ce jour, seuls l'Administration et les chefs de centre sont impliqués dans l'utilisation de l'application. Je profite donc ici de remercier ces personnes pour leur investissement personnel dans l'avance de ce projet. Le terme d'investissement n'est ici nullement galvaudé. En effet, toute expérience nouvelle a sa part d'écueils, qu'il faut d'abord comprendre afin de mieux savoir les contourner. Et force est d'admettre que, dans VALOGIS, ces écueils ont été nombreux et qu'il nous en reste encore certains à contourner.

L'implication totale de votre serviteur dans ce projet a été rendue possible par le fait qu'il peut compter sur des collaborateurs responsables, autonomes et initiants. En effet, mes équipes Administration & Intendance, ont dans leurs rangs les personnes bénéficiant du

plus d'ancienneté dans l'Institution. Et qui dit ancien induit également reconnaissance des compétences.

Avant que de passer à la partie plus prosaïque de ce rapport – quoique parlant plutôt de chiffres ... - je ne saurais manquer de remercier mes collègues du Collège de Direction, qui n'ont eu de cesse tout au long de l'année de m'apporter leur soutien.

Quelques « gifles » de 2012

Le tableau suivant vous indique l'évolution des journées civiles réalisées entre 2010 et 2012. Nous constatons ainsi que, pour l'année 2012 le total ascende à 23'989 journées. Sont comprises dans celles-ci 1'106 journées d'externat. Pour les calculs des coûts de journée 2012, ces journées d'externat doivent être comptées pour moitié. Ainsi, pour la détermination du coût susdit, nous tablerons donc sur 23'436 journées. Cette baisse des journées par rapport aux années antérieures se ressent principalement sur la structure du CPA. Pour de plus amples informations à ce sujet, je vous invite à prendre connaissance du rapport de mon collègue, M. Philippe Tamarcaz, chef de centre de cette structure.

Sur l'ensemble de l'Institution, et par rapport aux deux années antérieures, la répartition des journées entre jeunes valaisans et jeunes non-valaisans s'est inversée. Bien que très proche du 50/50, nous constatons tout de même une majorité de journées valaisannes.

Cantons	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Valais	13'167	49.73%	12'751	49.66%	12'379	51.60%
Genève	8'085	31.48%	8'394	34.99%	7'818	32.59%
Vaud	2'963	11.54%	2'254	9.40%	1'588	6.62%
Fribourg	365	1.42%	383	1.60%	850	3.54%
Neuchâtel	648	2.52%	490	2.04%	506	2.11%
Réfugiés et autres	1'247	4.86%	1'407	5.87%	848	3.53%
<i>Sous-total placements hors VS</i>	<i>13'308</i>	<i>50.27%</i>	<i>12'928</i>	<i>50.34%</i>	<i>11'610</i>	<i>48.40%</i>
Totaux	26'475	100.00%	25'679	100.00%	23'989	100.00%

Concernant les comptes de l'exercice, nous constatons que les dépenses effectives se montent à Fr. 7'736'140.—. Notre budget prévoyait quant à lui des charges pour un montant de Fr. 8'194'100.—. La non-dépense est ainsi de Fr. 457'960.—.

Les traitements représentent les 85 % de notre budget. Sur ce seul poste, nous devons constater une économie par rapport au budget de Fr. 294'345.—. Cela se justifie par le fait que, d'une part, dans notre budget était inclus un renchérissement 0,6 % sur les salaires alors que dans la réalité il n'y en a pas eu, d'autre part par le phénomène des mutations de personnel intervenant dans le cours de l'exercice.

L'autre gros poste où des économies sont constatées est celui des charges d'exploitation. Un grand projet de rénovation est à l'étude (remplacement de la centrale de chauffe et réfection du bâtiment Classes à Champlan, rénovation du Foyer pour Jeunes Travailleurs à Châteauneuf). Les décisions de subventionnement de ces travaux n'étant pas encore

tombées, nous avons, en 2012, différé certains travaux d'entretien que nous aurions réalisés sans l'existence de ces projets.

En ce qui concerne les investissements réalisés en 2012, et pour la même raison que celle explicitée précédemment, seul le réaménagement de notre système central informatique a été réalisé, ce pour un montant de Fr. 40'000.—.

Optiques d'avenir

Comme déjà mentionné plus haut, les équipes de professionnels de l'Administration et de l'Intendance sont les plus « expérimentées » de l'Institut. Au bout de l'expérience, il y a la récompense d'une retraite bien méritée.

Ainsi, à l'heure où ce rapport est rédigé, Mme Nicole Constantin, employée durant 30 ans au bénéfice de l'Institut, a-t-elle déjà pris cette retraite. Qu'elle en profite bien, tel est le souhait que nous pouvons formuler vis-à-vis de cette fidèle collaboratrice.

En fin d'année 2013, un autre collaborateur, M. Charles-Albert Zufferey, cuisinier chez nous depuis 24 ans, prendra également sa retraite.

De nouveaux visages et personnalités vont donc faire leur apparition. Charge à nous, et plus particulièrement à moi, de tout mettre en œuvre afin de leur donner l'envie de suivre l'exemple de leurs prédécesseurs.

Gilbert Jacquemettaz